



## **Yacht Club de Genève – « Series race » - ouvertes aux Séries de plus de 5 bateaux**

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011**

### **INSTRUCTIONS DE COURSE**

#### **1. Règles**

Les régates sont régies par :

- ✓ Les Règles de Course à la Voile 2009-2012 de l'ISAF (RCV)
- ✓ Les prescriptions Swiss-Sailing aux RCV
- ✓ Les règles de classe des séries admises
- ✓ L'avis de course et les présentes instructions de course (IC)

#### **2. Inscriptions**

Les voiliers admis peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription sur le site Internet du Yacht Club de Genève – [www.ycg.ch](http://www.ycg.ch)  
Finance d'inscription: CHF 50.00

#### **3. Avis aux concurrents**

Les avis aux concurrents, y compris les modifications aux IC, seront affichés sur le tableau d'affichage officiel situé sur le cabanon à côté du Club House YCG.

#### **4. Modifications des IC**

Toute modification des Instructions de Course sera affichée au tableau officiel au plus tard à 12h00 le samedi 17 septembre 2011.

#### **5. Signaux à terre**

Les signaux faits à terre seront envoyés sur le mât en face du Club House du YCG, côté lac.

#### **6. Programme :**

**Samedi 17 septembre 2011**

**10h00-12h00** Accueil, confirmation des inscriptions et retrait des instructions de courses

**13h00** : Briefing et à disposition du Comité de course à terre

**14h30** : premier départ possible

## **Dimanche 18 septembre 2011 :**

**9h30** : à disposition du Comité de course

**16h00** : dernier départ possible

**Distribution des prix** selon annonce le plus rapidement possible après l'arrivée de la dernière course le Dimanche 18.9.2011.

### **7. Pavillons de classe**

Le pavillon de classe sera le pavillon des séries admises : GS et Toucan par ex.

### **8. Zone de course**

La zone de course se situe entre la rade de Genève, Versoix et Corsier.

### **9. Parcours**

Parcours banane. Les marques sont à laisser à bâbord.

Parcours normal : start-1-2-1-2 arrivée

Selon les conditions – il est possible qu'un « dog Leg » soit posé à la bouée au vent

### **10. Marques**

Les marques de parcours seront des bouées cylindriques Orange YCG.

La marque de changement sera une bouée jaune ou orange.

### **11. Départ**

Le départ sera donné entre le pavillon orange sur le bateau start et la marque sous le vent. Le départ des courses sera donné conformément à la règle 26 RCV, soit :

- - **5 min** Avertissement Pavillon de classe
- - **4 min** Préparatoire Pavillon P, ou I, ou Z ou Z et I ou noir
- - **1 min** Minute Amenée du pavillon préparatoire
- **Départ** Amenée du pavillon de classe

Tout voilier ne prenant pas le départ dans les 4 minutes suivant son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.1 des RCV.

Les départs des classes seront donnés de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> série = Grand Surprise
- 2<sup>ème</sup> série = Luthi 870
- 3<sup>ème</sup> série = Toucan

Le signal d'avertissement des séries à suivre sera envoyé 1 minute après le départ de la série précédente.

Pour une course à suivre, il sera envoyé un pavillon orange pour une durée d'au moins 4 minutes.

## **12. Changement de position de la marque suivante**

Pour changer la position de la marque suivante, le Comité de Course mouillera la marque de changement sur la nouvelle position et enlèvera la marque d'origine dès que possible. Le changement sera signalé à la marque précédente par l'envoi du pavillon C avec des signaux sonores répétitifs, avant que le voilier de tête n'ait commencé la section de parcours modifiée, même si la marque n'est pas encore mouillée.

## **13. Arrivée**

La ligne d'arrivée normale se situe entre le pavillon orange du bateau start et la marque d'arrivée.

## **14. Temps limites**

Tout voilier n'ayant pas fini dans les 30 minutes après le premier voilier ayant effectué le parcours et fini sera classé DNF.

Temps limite pour réclamer ou déposer une demande de réparation est de 45 minutes après l'arrivée du dernier concurrent dans la dernière course du jour. Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Une demande de réouverture d'instruction doit être déposée pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision. Ceci modifie la RCV 66.

## **15. Classements**

Le classement s'effectue selon l'article 4.1 de l'annexe A, système "A Minima".

## **16. Assurance**

Tous les concurrents ont l'obligation d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques survenant en compétition.

## **17. Décharge de responsabilité**

Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques. Le YCG décline toute responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, tant avant, pendant qu'après la régata.

